

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

(11)

Numéro de publication:

0 059 154
A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21)

Numéro de dépôt: 82450002.9

(51)

Int. Cl.³: **E 04 G 1/26**

(22)

Date de dépôt: 05.02.82

(30)

Priorité: 05.02.81 FR 8102450

(71)

Demandeur: **Allemane, Claude, 6, rue Chopin, F-47000 Agen (FR)**

(43)

Date de publication de la demande: 01.09.82
Bulletin 82/35

(72)

Inventeur: **Allemane, Claude, 6, rue Chopin, F-47000 Agen (FR)**

(84)

Etats contractants désignés: **CH DE GB LI NL SE**

(74)

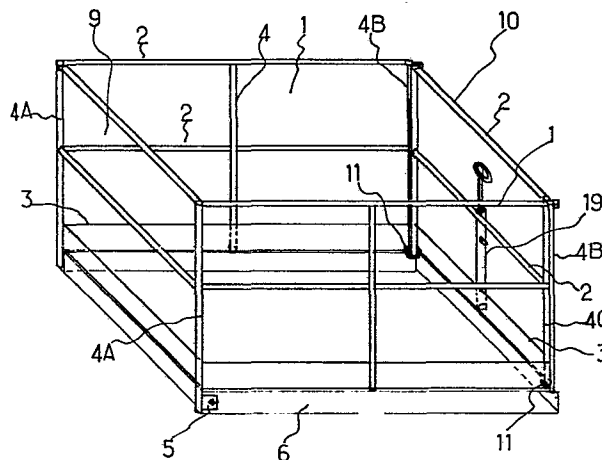
Mandataire: **Trollet, Jean-Claude, Cabinet BURDIPAT 20, cours du Chapeau Rouge, F-33000 Bordeaux (FR)**

(54)

Garde-corps escamotable de plateforme.

(57)

L'invention concerne un garde-corps escamotable pour plateforme de travail télescopique ou fixe comportant deux faces parallèles 1 reliées en une de leur extrémité par une face perpendiculaire dont les montants 4A sont articulés en leur partie basse 5 sur l'ossature de la plateforme 6, en leur autre extrémité est articulée en partie supérieure une face 10 perpendiculaire, cette dernière permettant le maintien du garde-corps en position normale sur la plateforme 6 lorsque ladite face 10 repose sur ladite plateforme tandis que lorsque la face 10 n'est plus en appui sur la plateforme 6 le garde-corps est libre d'effectuer une rotation engendrant l'enserriment de l'ossature support de la plateforme.



EP 0 059 154 A1

Garde-corps escamotable de plateforme

La présente invention est relative à un garde-corps escamotable pour plateforme de travail télescopique ou fixe.

On connaît les garde-corps qui équipent les plateformes de travail, ces derniers sont fixés à l'ossature de la plateforme ou sont amovibles par rapport à ladite ossature et ce afin de réduire la hauteur une fois celle-ci repliée en vue de son stockage ou manutention.

Les garde-corps amovibles de chaque face sont emboîtés dans des coulisses fixées à l'ossature et le bas des montants desdits garde-corps est en principe broché afin d'éviter une extraction involontaire. Lorsque les garde-corps sont désemboîtés des coulisses volontairement, ils sont stockés et maintenus sur les bas-côtés de l'ossature.

Ce mode de réalisation présente certains inconvénients au niveau de la mise en place et du stockage, d'autre part lesdits garde-corps une fois montés, les extrémités de chaque face ne sont pas reliées entre elles, ceci ayant pour effet de diminuer la solidité.

L'invention a pour but de palier aux différents inconvénients précédemment exposés.

L'invention a pour objet un garde-corps escamotable de plateforme com-

- portant deux faces parallèles extérieures à ladite plateforme reliées en une extrémité perpendiculairement par une face dont au moins deux montants supports de lisse et garde-pieds sont articulés en leur extrémité basse sur l'ossature de la plateforme tandis qu'en leur autre extrémité
- 5 les faces parallèles sont reliées par une face articulée en partie supérieure sur les montants extrêmes desdites faces parallèles de telle sorte que la face articulée placée perpendiculairement à la plateforme assure le maintien du garde-corps en position normale tandis que lorsque l'on effectue par rotation le déplacement de ladite face articulée, le
- 10 garde-corps pivote et enserre l'ossature support de plateforme, le garde-corps tant en position normale qu'en position enserrant l'ossature support de plateforme est verrouillé au moyen d'une clé s'insérant dans des crochets prévus à cet effet sur l'ossature de la plateforme.
- 15 D'autres caractéristiques et avantages de l'invention ressortiront plus clairement de la description qui va suivre faite en regard des dessins joints donnés à titre d'exemple non limitatif, où :
- la figure 1 est une vue d'ensemble en perspective d'une plateforme avec son garde-corps maintenu en position normale,
 - 20 - la figure 2, une vue en perspective de la face articulée servant à maintenir le garde-corps ou permettant son escamotage,
 - la figure 3, la plateforme, le garde-corps rabattu enserrant l'ossature de ladite plateforme,
 - la figure 4, le détail d'assemblage des montants des faces perpendi-
 - 25 culaires aux faces parallèles sur l'ossature de la plateforme.

Comme représenté figures 1 et 2, le garde-corps escamotable pour plateforme comporte deux faces parallèles 1 constituées par une ou plusieurs lisses 2 en tube ou fer plat et d'un garde-pieds 3, en une de

30 leurs extrémités les faces parallèles sont reliées entre elles par une face 9 constituée de lisses 2 et garde-pieds 3, les lisses 2 et garde-pieds 3 sont maintenus au moyen de montants 4, les montants extrêmes 4A de la face 9 sont articulés en 5 en leur partie basse sur l'ossature de

la plateforme 6 au moyen par exemple comme représenté figure 4 d'un fer plat 7 et d'un tourillon 8, lesdits montants 4A sont placés extérieurement à la plateforme 6 de sorte à ce que les nappes parallèles entre elles 1 soient extérieures à ladite plateforme 6. En l'autre extrémité des faces parallèles 1 les lisses 2 et garde-pieds 3 sont maintenus par des montants 4B placés légèrement en retrait de l'extrémité de la plateforme 6, sur lesdits montants 4B sont articulés en partie supérieure les montants 4C assurant le maintien des lisses 2 et garde-pieds 3 d'une face 10 perpendiculaire aux faces 1, cette face 10 articulée permettant le maintien du garde-corps en position normale sur la plateforme 6 lorsque la partie inférieure des montants 4C est disposée dans des butées 11 aménagées sur la plateforme 6 tandis que lorsque l'on désemboîte les montants 4C par rotation des butées 11 le garde-corps est libre d'effectuer une rotation engendrant l'enserrement de l'ossature support de la plateforme 6 par les faces parallèles 1, la face 9 prenant appui horizontalement sur la plateforme 6 comme représenté figure 3. Afin d'immobiliser le garde-corps tant en position normale qu'en position rabattue, une clé d'immobilisation 19 est prévue, elle comporte par exemple comme représenté figures 2 et 3, une coulisse 12 solidaire des éléments de la face 10 recevant un arbre couissant 13 lequel est pourvu en une extrémité d'une traverse 14 et en son autre extrémité d'une poignée 15, ladite traverse 14 étant destinée à s'insérer dans des crochets 16 rapportés ou aménagés sur la face extérieure 17 de la plateforme à l'aplomb de la face 10 articulée du garde-corps lorsque celle-ci est en position de maintien du garde-corps ou sur des crochets 18 solidaires de l'ossature support de plateforme, lorsque le garde-corps enserre ladite ossature et lorsque la face articulée 10 est rabattue à 270°, ladite clé permettant l'immobilisation de ladite face 10. Ladite clé est immobilisée lorsque la traverse 14 est insérée dans les crochets 16 ou 18 au moyen d'une broche 20.

Revendications

- 1°) Garde-corps escamotable de plateforme caractérisé en ce qu'il comporte deux faces parallèles extérieures à ladite plateforme reliées en une extrémité perpendiculairement par une face dont au moins deux montants supports de lisses et garde-pieds sont articulés en leur extrémité basse sur l'ossature de la plateforme tandis qu'en l'autre extrémité, les faces parallèles sont reliées perpendiculairement par une face articulée en partie supérieure sur les montants extrêmes desdites faces parallèles de telle sorte que la face articulée disposée perpendiculairement à la plateforme assure le maintien en position normale du garde-corps tandis que lorsque l'on déplace ladite face articulée par rotation, le garde-corps pivote et enserre l'ossature support de plateforme.
- 2°) Garde-corps escamotable de plateforme selon la revendication 1 caractérisé en ce que la partie basse des montants de la face articulée est disposée dans des butées aménagées sur la plateforme pour un maintien en position normale du garde-corps.
- 3°) Garde-corps escamotable de plateforme selon la revendication 1 caractérisé en ce que le garde-corps est immobilisé en position normale par une clé solidaire de la face articulée comportant un arbre coulissant pourvu en une extrémité d'une traverse s'insérant dans des crochets rapportés ou aménagés sur la plateforme, le maintien de l'arbre en position s'effectuant au moyen d'une broche.
- 4°) Garde-corps escamotable de plateforme selon les revendications 1 et 3 caractérisé en ce que le garde-corps enserrant l'ossature support de plateforme est immobilisé ainsi que la face articulée après rotation à 270° au moyen de la clé dont la traverse s'insère dans des crochets aménagés ou rapportés sur l'ossature support.

1/2

Fig. 1

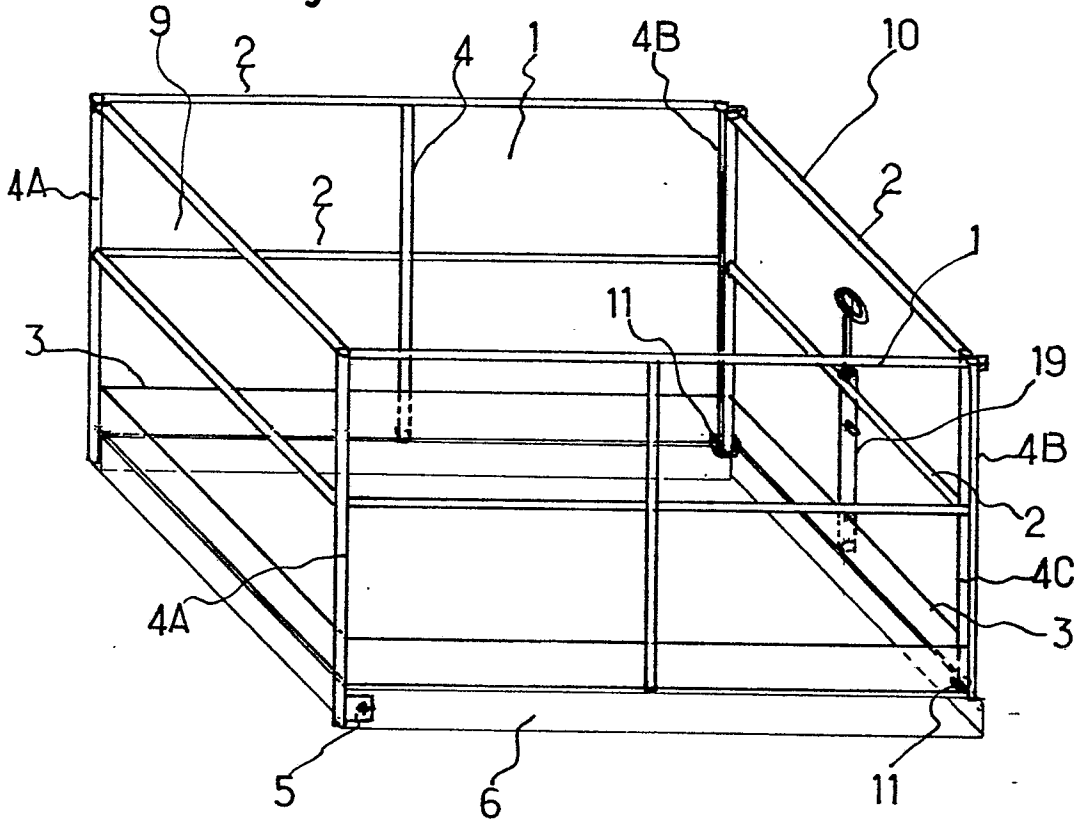
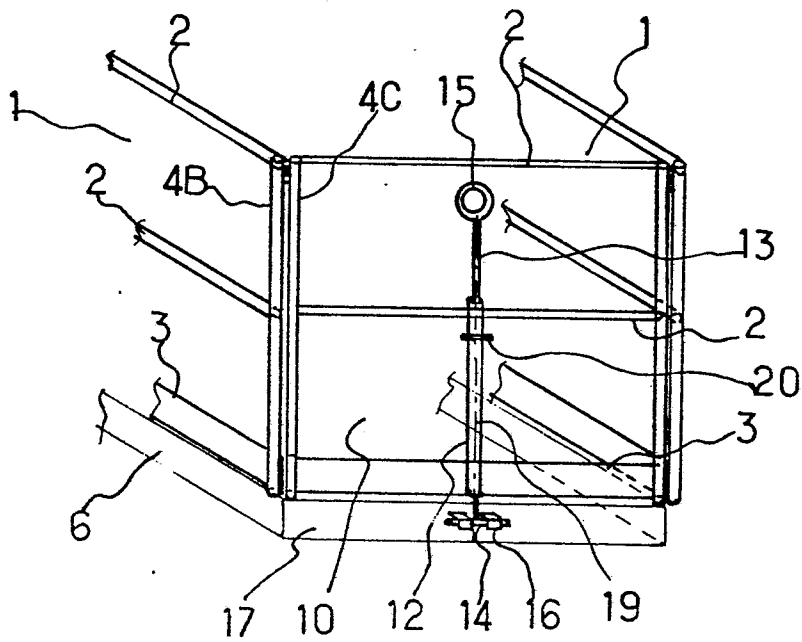


Fig. 2



2/2

Fig. 3

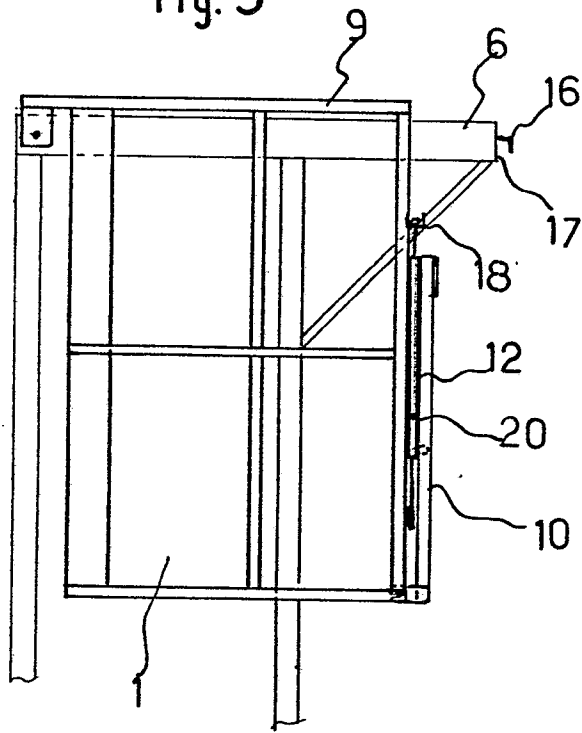
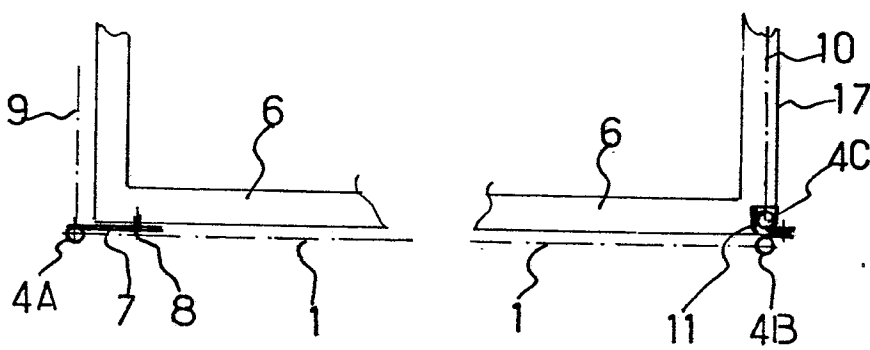


Fig. 4



0059154



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 82 45 0002

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 3)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
A	<u>DE - C - 941 571 (Focke-Wulf)</u> * Page 2, lignes 46-73; figures 1 à 3 * ----	1.	E 04 G 1/26
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 3)
			E 04 G
			CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES
			X: particulièrement pertinent à lui seul Y: particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A: arrière-plan technologique O: divulgation non-écrite P: document intercalaire T: théorie ou principe à la base de l'invention E: document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D: cité dans la demande L: cité pour d'autres raisons
☒ Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			&: membre de la même famille, document correspondant
Liéu de la recherche La Haye		Date d'achèvement de la recherche 28-04-1982	Examineur VIJVERMAN